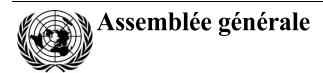
Nations Unies A/73/857



Distr. générale 1^{er} mai 2019 Français Original : anglais

Soixante-treizième session

Points 134 b) et 150 de l'ordre du jour

Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes : opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

> Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2018

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

- 1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2018 [A/73/5 (Vol. II)]. Aux fins de cet examen, il a rencontré l'équipe du Comité des commissaires aux comptes, qui lui a fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 19 février 2019. Il a également rencontré des représentants du Secrétaire général et débattu avec eux des conclusions des commissaires aux comptes dans le contexte du rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes (A/73/750). Les représentants lui ont fourni un complément d'information et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 19 mars 2019.
- 2. Le Comité consultatif rappelle que dans sa résolution 72/8 B, l'Assemblée générale a indiqué qu'elle attendait avec intérêt les conclusions et recommandations du Comité au titre du point de l'ordre du jour consacré aux rapports financiers et états





financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes, et d'autres points de l'ordre du jour, le cas échéant.

- 3. On trouvera à la section II du rapport du Comité consultatif sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en général (A/73/755), ainsi que dans ses rapports consacrés à chaque mission de maintien de la paix, les observations qu'il a faites concernant les constatations formulées par le Comité des commissaires aux comptes sur diverses questions.
- 4. Le Comité consultatif félicite le Comité des commissaires aux comptes de la qualité de son rapport.

2/2